

GAZETTE DES CAMPAGNES

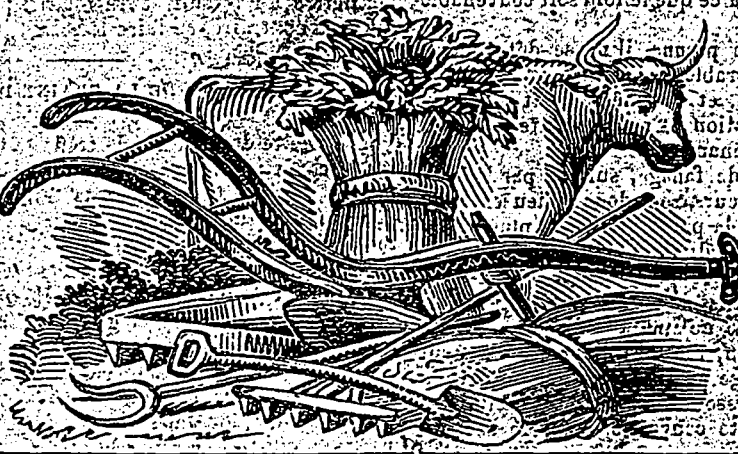
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à

FIRMIN H. PROULX

ANNONCES

1ère insertion 10 cts. par ligne; 2me insertion 5 cts. etc. 3e etc. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions spéciales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre

Gazette agricole

Si la terre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE

Causerie agricole : Récolte du trèfle. — Récolte de la graine de trèfle.

Recueil de la Semaine : Conspiration dirigée contre l'indépendance de l'Église et la liberté de conscience. — La cause du bien vient de faire deux pas; Bénédiction de la première pierre d'une église consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, sur les hauteurs de Montmartre à Paris. — Destruction du monopole universitaire et liberté de l'enseignement supérieur en France.

Sujets divers : "Union Agricole" de la Province de Québec. — Soie, maladie du cochon. — Insecte destructeur des pommes de terre. — Routine en agriculture. — Les arbres fruitiers et les cailloux au pied des arbres. — Les bons arbres et les bonnes plantes. — Le vieux tan utilisé comme engrais. — Utilité des engrais provenant des tanneries. — L'avoine nouvelle donnée aux chevaux. — Précautions à prendre pour les noyés.

Petite chronique : Admission à la pratique d'avocat: MM. J. C. Chapais, Châ. Langelier, Jules Lemoine, E. Philibert, O. B. Devlin et Ernest Smith. — État des récoltes. — La plus grande ville du monde. — Montre où l'on ne peut distinguer les chiffres du cadran qu'avec l'aide d'un myroscope.

Recettes : Moyen d'éloigner les ras et les souris. — Nouvelle méthode pour le blanchissage du linge.

CAUSERIE AGRICOLE

RÉCOLTE DU TRÈFLE.

On peut faire pâturer le trèfle la première année, pourvu qu'il ait bien réussi, que les animaux n'y soient pas en trop grand nombre, et qu'on les dio avant les froids de l'hiver, afin de donner aux jeunes plantes le temps de repousser et de devenir vigoureuses. La deuxième année le trèfle donne son principal produit; alors la récolte se fait par le pâturage ou par le fauchage. Dans le premier cas, on laisse croître le trèfle jusqu'à ce qu'il ait atteint la hauteur de six pouces environ et on le fait raser par les animaux, puis on retire ces derniers et on laisse croître la plante une deuxième fois. Cette seconde coupe est généralement utilisée par le fauchage pour en faire du fourrage sec.

Comme toutes les plantes feuillées qu'on cultive pour les transformer en fourrages secs, on doit commencer la récolte dès que la plante est en fleur, alors qu'elle renferme la plus grande quantité de principes nutritifs; si on attend jusqu'à ce que la floraison soit complète, comme le font beaucoup de cultivateurs, le bas des tiges devient ligneux et se dégarne de feuilles; de plus, la plante, en durcissant, devient coriace, moins nutritive et moins saine par conséquent moins recherchée par les animaux qui gaspillent davantage; enfin, si on attend jusqu'au parfait épanouissement des fleurs, on ne récolte plus que de la paille au lieu de foin.

Mais si l'appréciation du moment la plus convenable pour la coupe, est importante, la conversion en foin sec et la conservation du fourrage, n'est pas moins.

En effet, il ne suffit pas, pour obtenir un bon fourrage, que la plante soit séchée de manière à enlever tout danger de fermentation et de moisissure; il importe au plus haut degré que la dessiccation ne dépasse pas certaines limites et surtout que les plantes conservent leurs feuilles et leurs fleurs, car ces parties renferment presque la totalité des principes nutritifs de la récolte, et tous les praticiens savent qu'une quantité considérable de ces matières restent dans les champs par manière de fénaison. Sans doute que ces matières ne sont pas absolument perdues, puisqu'elles retournent à la terre et qu'elles enrichissent le sol; mais on n'en verra qu'un avantage, mieux les convertir en foin sec en viande, ou en lait, et finalement en fumier, en les faisant passer par cette fabrique merveilleuse que nous appelons l'animal.

La majeure partie des cultivateurs font le trèfle comme les foins des prairies naturelles; ils le coupent, au plus tôt, par les faucheurs, ont d'abord soin de faire croître le fourrage pendant les grandes chaleurs du jour; ils laissent le fourrage quelques heures sur le sol tel que les faucheurs l'ont coupé pendant 48 heures, temps suffisant pour amortir les plantes; en

Rev. M. F. Bougeant
Pointe-à-la-Croix